

4 H 30  
17,3 KM

225 m  
202 m 30 m  
Dénivelée positive

PR®

FFRANONNÉE  
Comité de la Meuse :  
<https://meuse.ffrandonnee.fr/>

Partez à la découverte d'un circuit empreint de souvenirs historiques et agrémenté d'une faune et d'une flore aussi riches que variées.

**SITUATION**  
Étain, à 20 km à l'est de Verdun par la D 603

**PARKING**  
du Centre culturel et touristique d'Étain  
N 49.206960° E 5.642152°

**BALISAGE**  
jaune

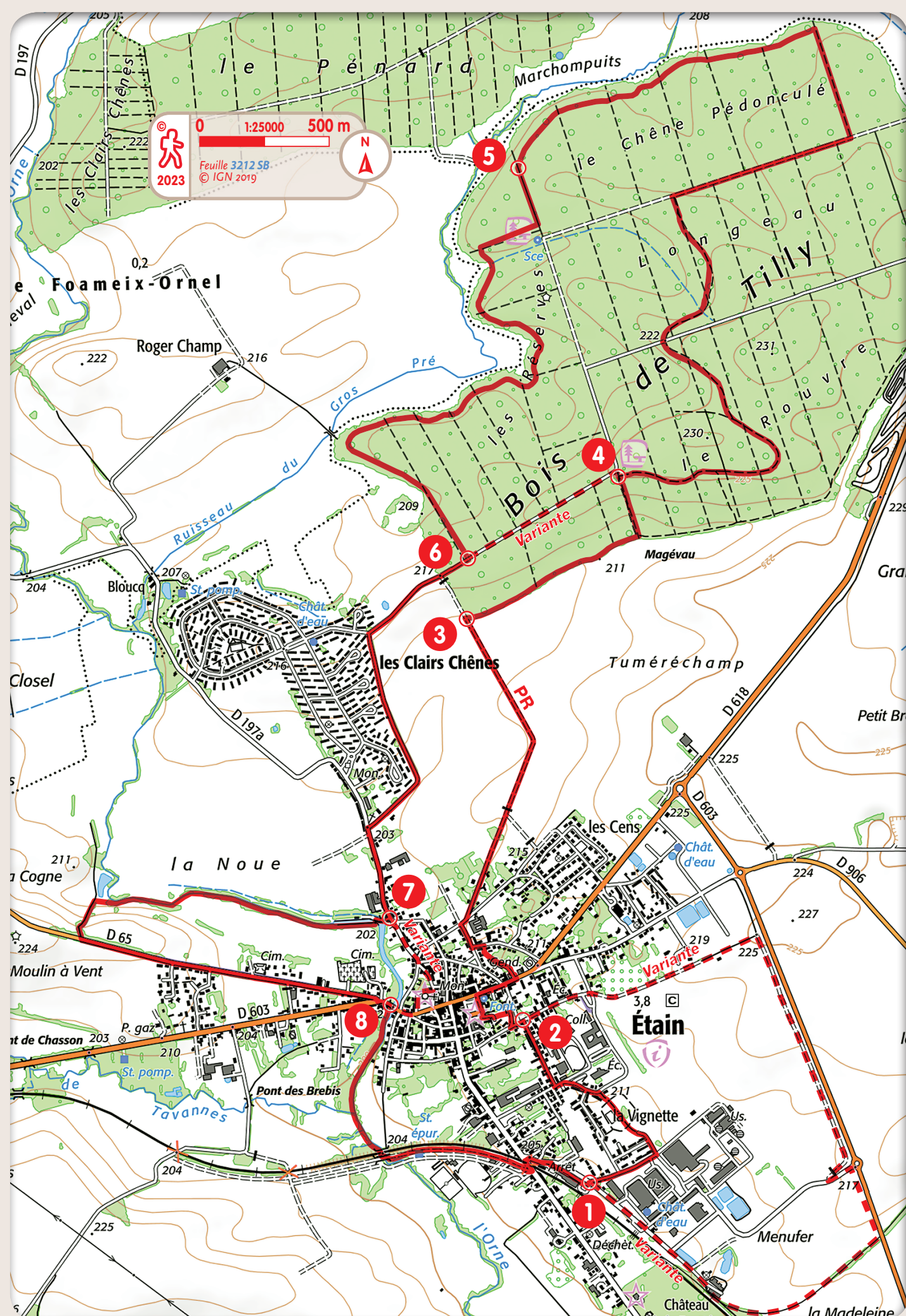
**DIFFICULTÉS !**  
en période de chasse, se renseigner en mairie

**Office de tourisme**  
La Halle, Centre culturel et touristique  
du Pays d'Étain, 03 29 87 20 80,  
<https://www.la-halle-etain.com/fr/la-halle>

**Commune d'Étain**

**À DÉCOUVRIR EN CHEMIN**  
• mairie d'Étain • vestiges d'une voie ferrée militaire allemande de 1914-1918 • vestiges d'un camp allemand (isolateurs, abreuvoir, four à pain) • stèle du lieutenant Ernst Hausmann • église Saint-Martin abritant une Pietà (œuvre de Ligier Richier, sculpteur du XVI<sup>e</sup> siècle)

**À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION**  
• Verdun et ses sites de mémoire : citadelle, forts, mémorial, ossuaire de Douaumont



> Possibilité de départ depuis le parking de l'aire de pique-nique du bois de Tilly.  
> Au départ d'Étain, une variante permet de découvrir le sud-est du village (ajouter 2,7 km, 35 min).

Code de balisage PR®

FFRandonnée  
— Bonne direction  
— Changement de direction  
X Mauvaise direction

**1** Du parking du centre culturel et touristique et dos à la voie ferrée, prendre en face dans la rue des Fontanges. Aller à gauche dans l'avenue de la Vignette. Après 500 m, prendre à droite dans la rue Nouvelle.

**2** Au carrefour, tourner à gauche rue du Docteur Munier, faire 30 m, traverser par le passage piéton et suivre le chemin piétonnier pour arriver place Jean-Baptiste Rouillon [☞] > mairie d'Étain, inscrite au titre des monuments historiques]. Longer la place et prendre à droite la rue Raymond-Poincaré (D 603). Continuer tout droit dans la rue Justin Paul, traverser par le passage piéton et entrer à gauche dans le parc Paul Thiery. À la sortie, aller à gauche rue de la Maternité, puis à droite rue Pierre Lataye, à droite rue de Lorraine, et aussitôt à gauche dans la rue Sente d'Amel. Environ 400 m plus loin, continuer tout droit en direction du bois de Tilly.

**3** À l'entrée du bois, s'engager à droite dans un petit layon en lisière. Environ 750 m plus loin, aller à gauche et atteindre un parking dans le virage d'une route [☞] > aire de pique-nique du bois de Tilly].

**4** Avant le parking, prendre à droite [☞] > ancienne voie ferrée militaire allemande construite durant la Grande Guerre]. Arrivé à une route, traverser et continuer en face toujours sur l'ancienne voie ferrée [☞] > vestiges d'isolateurs électriques]. Au T, prendre à droite sur environ 700 m puis à gauche en direction du monument Haussmann [☞] > stèle]. Suivre la lisière du bois sur 1,3 km [⚠] > bien suivre le balisage).

**5** Prendre à gauche et, avant une aire de pique-nique [☞] > vestiges d'un abreuvoir], prendre à droite, parcourir environ 200 m et reprendre la lisière à gauche [☞] > vestiges d'un four à pain] jusqu'à la route [⚠] > bien suivre le balisage).

> La variante à gauche permet de bouclier une randonnée au départ de l'aire de pique-nique du bois de Tilly (7,9 km, 2 h 30).

**6** Aller à droite. Au sortir de la forêt, emprunter le bas-côté et aux premières maisons du lotissement, poursuivre à gauche, route du bois de Tilly. À la croix, poursuivre à gauche route de Foameix. Atteindre un rond-point.

> Une variante permet de raccourcir la randonnée [☞] > église Saint-Martin et sa Pietà] ou d'éviter, en cas de crue, le parcours le long de l'Orne.

**7** Juste avant le rond-point, traverser et suivre la promenade le long de l'Orne. Au bout, s'engager à gauche sur un chemin empierré, puis à gauche sur la voie verte qui borde la route de Damvillers. Avant le stop, traverser cette route, puis l'avenue du Général de Gaulle par les passages protégés. Aller à gauche.

**8** Avant le pont, quitter le trottoir pour descendre à droite et cheminer le long de l'Orne. Passer sous le pont de la voie ferrée et aller à gauche pour franchir l'Orne. Après la station d'épuration, continuer dans la rue du Stade, longer le complexe sportif. Prendre à droite sur 20 m dans la rue du 8<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs, traverser au passage protégé, reprendre à gauche, puis traverser la voie ferrée. Aller à droite, passer devant la gare et rejoindre le point de départ.



Pietà de l'église Saint-Martin, à Étain

## HISTOIRE LE BOIS DE TILLY

Le bois de Tilly, forêt communale d'Étain, a une superficie de 310 hectares environ. Il est surtout composé de chênes pédonculés (d'où les nombreux toponymes : exemple « les clairs chênes »), d'érables champêtres, de charmes et d'autres essences moins bien représentées. C'est une forêt où nichent le pic noir, la sitelle torchepot, etc.

La superposition des marnes au calcaire est la cause de phénomènes karstiques qui se manifestent par de nombreuses mardelles où les eaux de pluie séjournent. C'est le royaume des amphibiens. On trouve même un « gouffre » en lisière de la ligne 37-20. Des grosses bornes visibles en lisière sud et un fossé délimitent le pourtour du bois.

Le 24 août 1914, malgré la résistance française, les Allemands poursuivent leur avancée dans le bois de Tilly. Il reste un témoin de ce combat : le monument, restauré en 1993, du lieutenant Ernst Hausmann, tué à



Mare à grenouilles, dans le bois de Tilly

la lisière nord du bois.  
De 1915 à 1918, la ville d'Étain, bombardée par l'armée française, devient une base arrière pour les Allemands. Il reste encore de nombreux vestiges de cette occupation : ensemble de baraquements, abris, cabanon de bouchers, four à pain, abreuvoir, puits, réserve à eau avec son chenal, générateurs d'électricité, supports de fils électriques, socles de machines outils... Pour relier tous ces ensembles, l'occupant avait créé un formidable réseau de voies ferrées à écartement de 0,60 m.

## GÉOGRAPHIE L'ORNE

L'Orne, d'une longueur de 85,8 km, prend sa source sur la commune d'Ornes. Cette rivière traverse les départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle pour se jeter dans la Moselle à Richemont.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le cours de l'Orne est dévié en ligne droite en amont de la ville afin que l'eau arrive rapidement au nouveau moulin à eau. En 1891, une filature le remplacera. Elle sera détruite entre 1914 et 1918.

En 1954, le Conseil Municipal décide de construire une baignade sur son emplacement. Elle connaît d'abord un grand succès, puis sa fréquentation chute. Sa fermeture est définitive en 2012. Décision est prise de restaurer le cours de l'Orne pour qu'elle retrouve ses méandres d'antan avec des rives revégétalisées.



L'Orne à Étain